



BULLETIN D'INSCRIPTION ADULTES SAISON 2026 – 2027

Cadre réservé à l'ASM	
Bulletin d'inscription	
Photo d'identité	
Chèque	
Règlement intérieur signé	
Paielement par SUMUP	
Heure du règlement SUMUP	
Dossier Complet	

Les dossiers d'inscription sont à déposer :

Au forum des associations : Samedi 5 septembre de 9h30 à 12h à la salle des fêtes

Paielement par CB possible

Nom	Prénom.....
Adresse.....	
Code Postal	Ville.....
Date de Naissance	Tél :
E-mail (EN MAJUSCULE.svp).....	

Cours Proposés		Jours et Horaires	Lieux	Votre Choix
Renforcement musculaire	LR1	Lundi 14h30 - 15h30	Salle des fêtes	
Renforcement musculaire	LR2	Lundi 20h00 - 21h00		
Renforcement musculaire	MeR	Mercredi 19h30 - 20h30		
Pilates (23 places max)	MP1	Mardi 9h00 - 10h00	Salle des fêtes	
Pilates (23 places max)	MP2	Mardi 10h05 - 11h05		
Pilates (23 places max)	MP3	Mardi 18h30 - 19h30		
Pilates (23 places max)	MP4	Mardi 19h30 - 20h30		
Yoga (15 places max)	JY1	Jeudi 18h00 - 19h15		
Yoga (15 places max)	JY2	Jeudi 19h15 - 20h30		
STRONG	MS	Mardi 20h30 - 21h15		
Randonnée	RJ	Départ Jeudi 8h45	Parking de la Gare	
Randonnée	RD	3 ^{ème} dimanche de chaque mois (départ 8h45)	Place de la Gare	

Sélectionnez vos choix et calculez votre tarif annuel :

	1 Cours	2 Cours	3 Cours et +	Randonnée	Supp YOGA	Adhésion	TOTAL
MARCILLOIS	85€	125€	155€	5€	+ 25€	+ 15€	=
EXTERIEURS	105€	145€	175€	5€	+ 25€	+ 15€	=

Tarif Jeunes : 16/20ans (le jour de l'inscription) : Réduction de 50 % sur le prix des cours (hors adhésion et hors supp Yoga)

N° de votre ou vos chèque(s) : - ; -	Banque :
--------------------------------------	----------

N'oubliez pas de joindre à votre dossier d'inscription :

- le bulletin d'inscription
- 1 chèque de cotisation et adhésion à l'ordre de « Association Sportive Marcilly » : Possibilité de règlement en 2 fois
- 1 photo d'identité
- Le règlement signé au dos de l'inscription

Le dossier devra être déposé complet aux dates spécifiées. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

L'accès aux cours se fera sur présentation de la carte de membre.

J'ai besoin d'une attestation pour mon Employeur ☐ J'ai pris connaissance du règlement intérieur et je déclare l'accepter ☐

Je donne mon accord pour être enregistré dans le groupe WATTSAPP du cours sélectionné géré par le coach ☐

Date : le

Signature :

REGLEMENT INTERIEUR

Saison 2026/2027

Adhésion :

- Le dossier devra être remis complet.
- Seules les personnes ayant un dossier complet pourront accéder aux cours. Une carte de membre vous sera remise et devra être présentée à chaque cours y compris pour les activités hors salles.
- Tout membre adhérent devra avoir 16 ans révolus lors de son inscription.
- **Avant l'inscription à toutes activités, les membres doivent s'assurer que ces dernières sont adaptées à leur condition physique et dégagent l'ASM de toutes responsabilités en cas de problème.**
- **Aucune modification de cours ne sera envisageable.**
- **Les membres s'engagent à ne pas changer de cours durant l'année.**
- Les membres du bureau se réservent le droit d'exclure toute personne ayant un comportement inadapté à l'activité.
- Toute adhésion payée ne pourra être remboursée sauf sur décision des membres du bureau de l'association.
- L'ASM cotise auprès d'une assurance qui vous couvre en cas d'accident lors de la pratique des activités.
- **Dans le cadre des activités il est possible que des photos ou des films soient pris et ensuite utilisés pour communiquer (bulletin municipal, site de la mairie ...). Si vous ne souhaitez pas être sur les photos merci de le faire savoir par mail à l'adresse de l'association : association.sportive.marcilly@hotmail.fr**

Fonctionnement du cours :

- Toutes personnes non adhérentes ne seront pas admises.
- Pour le bon déroulement des cours, merci de bien vouloir respecter les horaires de début de séance.
- La salle n'étant pas équipée de vestiaire. Vous devez arriver en tenue de sport. Vous devez vous munir de **baskets propres** qui ne marquent pas le parquet.
- Prévoir une grande serviette qui recouvre l'intégralité du tapis (150x60 cm) et une bouteille d'eau.
- L'association met à votre disposition le matériel (tapis, haltères,...) nécessaire à la pratique des activités. Merci d'en prendre soin.
- Merci de respecter les lieux mis à votre disposition et de les laisser dans l'état dans laquelle vous les avez trouvés.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

